

REDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 26 bis, rue des Laines, 26 B
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PREUX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Troi mois, à 6 fr. Un an, 12 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 12 francs

(Abonnement continue sans avis contraire)

CHRONIQUES

A l'occasion du 1er mai le Figaro a été devoir réveiller les douleurs souvenirs de la fusillade de Fourmies, en 1891, et sous ce titre: 'Histoire de Fourmies, par un témoin, il publie un long récit qui tient beaucoup plus de pamphlet que d'histoire.

Depuis certains procès sensationnels de dans récents, le produit de ce qu'on appelle les affaires dans les journaux parisiens, a sérieusement diminué. D'autre part, le mort de M. Francis Mugard a porté un coup sensible à ce genre de chronique qui fait une concurrence qui va devenir encore plus redoutable, grâce à l'agrandissement de son format.

L'ancien feuille de Villersmetant est donc rétiné aux expédients pour essayer de conserver la faveur publique qui lui échappe, et elle cherche dans des articles tapageurs le succès que ne lui donne pas suffisamment, à son gré, son ordinaire rédaction.

On ne peut guère expliquer autrement — à moins de supposer l'intervention préméditée des cléricaux contre l'honorable Préfet du Nord — la singularité qui a fait du Figaro d'aujourd'hui un journal polémique qu'on croyait épuisé, d'essayer de rendre un peu de vie à des légendes depuis longtemps évanouies, et de reprendre pour son compte des accusations et des calomnies dont il a été maintes fois victime.

L'article du journal boulevardier constitue à la fois un violent réquisitoire contre M. le Préfet du Nord, et une glorification de l'ancien sous-préfet d'Arennes, M. Isaac.

L'auteur responsable du sang versé a été, du fond de son cabinet de Lille, M. Val-Durand, tandis que M. Isaac, qui se trouvait à Fourmies au moment de la fusillade, a accompli des prodiges d'habileté et de sang froid, et mérite l'admiration de la postérité.

Et il n'est pas douteux, d'après cela, d'après aussi certains documents publiés par le Figaro, que si M. Isaac n'est pas le témoin à charge, c'est M. Val-Durand qui l'est. Mais les motifs et les faits qui nous ont permis de nous servir à l'élaborer.

Nous avions depuis longtemps que M. Val-Durand pouvait, par la seule publication de quelques pièces, préciser exactement les responsabilités dans ce drame fourmies. Et nous lui avons demandé de nous fournir les éléments d'un rapport décisif à l'accusation du Figaro.

M. le Préfet du Nord n'a pas cru pouvoir consentir à notre proposition. Mais il ne veut point, nous a-t-il dit, entrer en polémique avec les journaux, à propos d'événements sur lesquels tout a été dit, et qui ont été discutés au grand jour au Parlement.

Il était le régulateur des colonies inspirées par l'esprit de parti et par les rancunes personnelles de gens que j'ai eu la générosité de défendre.

« Je ne dois de rien à personne », a-t-il dit. Mais le seul journal me faire dépit de la réserve que je me suis imposée.

« Je ne dois de rien à personne », a-t-il dit. Mais le seul journal me faire dépit de la réserve que je me suis imposée.

« Je ne dois de rien à personne », a-t-il dit. Mais le seul journal me faire dépit de la réserve que je me suis imposée.

« Je ne dois de rien à personne », a-t-il dit. Mais le seul journal me faire dépit de la réserve que je me suis imposée.

« Je ne dois de rien à personne », a-t-il dit. Mais le seul journal me faire dépit de la réserve que je me suis imposée.

LE ROUBAIX ET TOURCOING
Journal Républicain Quotidien

Loizillon, le cavalier qui lui était réclamé avec tant d'insistance?
« Non, puisque, ainsi que le prouve sa correspondance, il le jaugeait inutilement. »

Ce non, rapproché de la dépêche que nous venons de citer, est superbe d'audace et de cynisme.

Il est vrai que le Figaro se hâte d'ajouter:
« Depuis, il (M. Val-Durand) a prétendu l'avoir demandé (la cavalerie) et avoir refusé un refus. Le général Loizillon a affirmé, au contraire, qu'il ne lui avait jamais rien demandé et qu'il n'avait jamais rien écrit adressé, lui et son épouse une suite favorable. »

Et bien, nous demandons le Figaro à faire connaître où, à quelle date, dans quelles conditions le général Loizillon a fait la déclaration qu'il lui attribue.

« Nous aurons tout un texte qui figure au Journal Officiel. Que la feuille parisienne mette donc en regard autre chose que de simples allégations! »

Mais le Figaro, ne précisera rien, ne prouvera rien.

Il s'est contenté d'ouvrir ses colonnes à la documentation que lui a fournie M. Isaac, sans prendre la peine d'en contrôler l'exactitude, et sans s'inquiéter du caractère des motifs invoqués avec lesquels elle a été établie.

Il s'est prêté, avec une incroyable complaisance, à cette transformation en accusation de ses principaux responsables qui ont été les héros de la journée de Fourmies. L'un de ceux qui, s'ils veulent mériter quelque indulgence, devraient se réfugier dans une complète réserve et dans un profond silence.

M. le Préfet du Nord, dans cette lamentable journée du 1er mai 1891, c'est surtout que M. Isaac, jeune homme inexpérimenté et d'une extrême légèreté de caractère, dans ces événements avait eu, dans ce rôle, n'a pas su montrer à la hauteur de ses fonctions et avec les quels il s'est vu pris.

« Oh! était le sous-préfet pendant que le commandant Chapu commandait le feu, demandait M. Paul de Casagrande à M. Constant, en cours de débat dont nous parlions tout à l'heure. »

Et M. Constant était obligé d'écarter la question. Car il lui paraissait difficile d'expliquer à la Chambre, sans soulever de bruyantes clamours, que M. Isaac, pendant ce temps-là, était, ainsi que nous le raconte le Figaro lui-même, « occupé à la Marine. »

Occupé à quel? Quelles importantes affaires pouvait bien traiter M. le sous-préfet à l'Hôtel-de-Ville pendant que sur les places et les trottoirs on venait à lui faire et le soude tirait sur la foule?

C'est ce que M. Isaac se décida à peindre à nous faire connaître un jour.

Nous croyons en avoir assez dit pour montrer combien est faussé et fragile l'accusation du Figaro, et quel cas on doit faire de cette œuvre de passion et de haine.

A côté du « témoin » du journal de Paris, il en est d'autres, nombreux, plus imparciaux et plus justes: ce sont nos collègues et nos habitants morts de Fourmies.

Un an après le triste drame fourmies, en juin 1892, M. le Préfet du Nord écrit de sa main à M. le Préfet du Nord, pour ce qui concerne la situation d'esprit de cette population si cruellement éprouvée.

« Je n'ai eu de songer à attribuer à M. Val-Durand une part de responsabilité, si faible fût-elle, dans les événements de l'année précédente, tous les Fourmies s'empresment à lui témoigner leur respectueux sympathie. »

LE SANATORIUM DE SAINT-POUL

Une des institutions les plus philanthropiques, les plus profondément humanitaires de notre région est, coup sûr, le sanatorium de Saint-Poul.

Depuis plusieurs années, les remarquables résultats obtenus par cet établissement étaient dès maintes fois constatés et il s'en est venu à l'idée de personnes de critiquer cette création, née d'un sentiment des plus généreux et visant à une façon à peu près exclusive à améliorer le sort des enfants rachitiques et scrofuleux.

Fortuné, pendant quelques jours, une campagne est venue contre ce sanatorium. Ce qui paraissait admirable il y a un mois d'un an, est devenu subitement digne de toutes les critiques, justifiable de toutes les protestations.

On a été jusqu'à dire que le sanatorium de Saint-Poul était une sorte de succursale de la maison de Compans. On a prétendu que l'administration y était négligée, le service relâché, la surveillance nulle, les soins dérisoires et si cela continue, dans quatre ou cinq années, on fera de cet établissement une chose innommable, une sorte d'antichambre de cimetières pour les enfants qui y trouvent un asile.

De pareilles attaques ont singulièrement égaré l'honneur de M. Vancanvenberghe, maire de St-Poul, et créateur du Sanatorium.

Peu d'hommes se sont dévoués de toute façon autant qu'il l'a fait pour assurer aux petits déshérités de la vie que le sanatorium recueille, un peu de bien-être pour le présent et un coin d'horizon bleu pour l'avenir.

L'œuvre de M. Vancanvenberghe a depuis longtemps déjà consacré sa vie, et de celles qui méritent tous les encouragements, et qui expliquent toutes les déceptions.

Le Conseil général du Nord a d'ailleurs rendu, à plusieurs reprises, pleine justice aux efforts, et au dévouement de M. Vancanvenberghe, en lui faisant un asile de l'enfance. Les congratulations n'ont point manqué aux hommes qui s'étaient dévoués à cette œuvre si admirable ayant pour but de régénérer cette fraction de la jeune génération sur laquelle le greffé de l'hérédité a imprimé un caractère si terrible de la sénilité.

Tous ces cantiques d'allégresse faisaient il y a peu de temps lui moi, résonner les murs des dévouements.

Mais les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Un jour, cependant, vint venir le lourd câblé ramassé au coin des bornes et la cadente des idées d'hier.

Aux pilotes de fleurs de la veille succédait le silence des charbons.

Ce spectacle n'est pas neuf mais il n'a jamais été consolant.

Comment un pareil revirement s'est-il produit?

Le mystère à peine transparent pour les initiés, facilement compréhensible pour les autres.

M. le Maire de Saint-Poul avait omis dans son programme de bienfaisance, de faire la part des intérêts personnels, c'est-à-dire la part de son intérêt.

Agriès, M. le Maire, l'expression de son cœur, trois transferts en son lieu, le premier portant l'inscription suivante: « A la mémoire des victimes tombées le 1er mai 1891. »

Or, la lettre ci-dessus a été écrite un mois après la visite faite au Sanatorium par le Secrétaire-général de l'assistance publique.

« S'il est admissible que si le rapport fait ce jour-là ait été ainsi défavorable qu'on cherche à le faire entendre, M. Peyron est digne de la confiance qu'on lui a donnée. Un des autres griefs formulés a trait à l'absence d'hygiène des salles du sanatorium. Cette affirmation est des plus absurdes et il faut se être jamais allé au sanatorium de St-Poul pour se persuader à l'improviste.

De reste, à ce point de vue encore, le médecin inspecteur du 1er corps d'armée, M. le docteur Mahieu, qui doit avoir, et l'admettra sans doute, quelque compétence en la matière, écrit lui-même à la date du 12 mai 1891:

« Le Palais de Sanatorium de St-Paul-Mar... que le vous de visiter dans ses détails est allé dans de bonnes conditions de confortabilité et d'hygiène... »

« Les petits malades... et devaient être très bien soignés et l'entretien... »

« Le médecin inspecteur... M. le docteur Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine qui, à la suite d'une visite faite par lui l'an dernier au sanatorium de St-Poul, a fait un rapport de louange et de confiance à l'administration et à ses fondateurs. »

Nous pourrions multiplier les citations de lettres réduisant à néant les critiques nombreuses, critiques inspirées par un sentiment des plus vifs et reproduites trop légèrement par nos confrères mal renseignés sur les faits et gestes de M. le docteur Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine qui, à la suite d'une visite faite par lui l'an dernier au sanatorium de St-Poul, a fait un rapport de louange et de confiance à l'administration et à ses fondateurs.

Nous avons toutefois voulu répondre à cette lettre de bon cœur et nous nous sommes permis de dire que les critiques formulées contre le sanatorium de St-Poul, appartenant au domaine exclusif de la calomnie et adressées à ceux qui l'inspirent dans le silence de leur chambre, ne méritent pas d'être publiées.

Si M. le maire de St-Poul le voulait — et peut-être le voudra-t-il — il est fort facile de lui prouver, à l'aide de certains documents bien curieux qui feraient connaître les causes vraies de la campagne menée contre le Sanatorium.

Ce serait fort instructif à tous les points de vue.

Le tout est si profondément regrettable que nous Sanatorium départemental, si digne de toutes les sympathies et de toutes les estimations, soit ainsi dans un brèche par un rapport si peu exact et si peu impartial.

« Les délégués de la Chambre... »

LE HOTEL-DE-VILLE
ANNONCES...
RECLAMES...
FAITES DIVERS...
LOCALS...

« Les délégués de la Chambre... »

Echos et Nouvelles

« Je résume toutes les propositions déposées sur le journal de Fourmies, à la demande d'expression de la métropole, préoccupée d'arrêter les tentatives de l'ancien préfet de Fourmies, manifestant des craintes sérieuses d'après les renseignements recueillis, deux compagnies d'infanterie à défaut de cavalerie. »

« Je résume toutes les propositions déposées sur le journal de Fourmies, à la demande d'expression de la métropole, préoccupée d'arrêter les tentatives de l'ancien préfet de Fourmies, manifestant des craintes sérieuses d'après les renseignements recueillis, deux compagnies d'infanterie à défaut de cavalerie. »

« Je résume toutes les propositions déposées sur le journal de Fourmies, à la demande d'expression de la métropole, préoccupée d'arrêter les tentatives de l'ancien préfet de Fourmies, manifestant des craintes sérieuses d'après les renseignements recueillis, deux compagnies d'infanterie à défaut de cavalerie. »

« Je résume toutes les propositions déposées sur le journal de Fourmies, à la demande d'expression de la métropole, préoccupée d'arrêter les tentatives de l'ancien préfet de Fourmies, manifestant des craintes sérieuses d'après les renseignements recueillis, deux compagnies d'infanterie à défaut de cavalerie. »

« Je résume toutes les propositions déposées sur le journal de Fourmies, à la demande d'expression de la métropole, préoccupée d'arrêter les tentatives de l'ancien préfet de Fourmies, manifestant des craintes sérieuses d'après les renseignements recueillis, deux compagnies d'infanterie à défaut de cavalerie. »

« Je résume toutes les propositions déposées sur le journal de Fourmies, à la demande d'expression de la métropole, préoccupée d'arrêter les tentatives de l'ancien préfet de Fourmies, manifestant des craintes sérieuses d'après les renseignements recueillis, deux compagnies d'infanterie à défaut de cavalerie. »

« Je résume toutes les propositions déposées sur le journal de Fourmies, à la demande d'expression de la métropole, préoccupée d'arrêter les tentatives de l'ancien préfet de Fourmies, manifestant des craintes sérieuses d'après les renseignements recueillis, deux compagnies d'infanterie à défaut de cavalerie. »

Le Premier Mai

« Les délégués de la Chambre... »

A ROUBAIX

« Les délégués de la Chambre... »

Au cimetière

« Les délégués de la Chambre... »

« Les délégués de la Chambre... »